



INF'AUTHIE

VOTRE BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

N°45 - JANVIER 2021

Directeur de la publication :

Olivier SIMAR

Comité de rédaction :

Fatima FOURE - Nadine HUARD - Stéphanie FOUETILLOU

Marie-Ange DEFFES - François-Emmanuel ANDRE - Sylvie LEMAITRE

Jean-Yves CABANIE - Maryline CABANIE - Cédric FRILAY - Julie SERARD

Conception et réalisation :

MAIRIE D'AUTHIE

Le Mot du Maire

Si j'osais, je dirais adieu 2020 !
Mais bienvenue à l'année 2021.

Je vous souhaite à tous une belle et heureuse année 2021 avec au programme santé, joies, réussites et bienveillance... dans une ambiance, que j'espère, plus festive en famille et entre amis.

Le Noël de l'école s'est déroulé avec notre Père Noël légendaire, en la personne de Jacques VILLALBA qui durant 37 années s'est investi par amour pour les enfants et a décoré durant toutes ces années le sapin de Noël situé sur l'esplanade de la bibliothèque.

Cette année nous avons choisi un sapin plus grand et je remercie, tout particulièrement, les pépinières Genettais pour leur participation.

Pour ce Noël 2020, nos seniors ont reçu un colis pour faire oublier le traditionnel repas de fin d'année qui n'a pas pu avoir lieu.

J'ai hâte de pouvoir nous retrouver tous ensemble, pour partager un moment convivial.

Si les enfants, sont le symbole

de vie dans un village, via l'école, si les seniors ont participé à l'évolution sereine de notre Commune... Je n'oublie pas tous les autres Authavillais qui sont la force vive d'AUTHIE.

Je souhaite évoquer quelques informations sur l'évolution de nos projets...

Circulation

Notre village est traversé par deux routes départementales particulièrement passantes.

Afin de sécuriser l'entrée de notre village, en venant de SAINT-CONTEST, un stop sera positionné, dans les deux sens, sur la rue de la Libération, au niveau de la rue du Stade.

Par ailleurs, sur l'axe en direction de CARPIQUET, les places de stationnement, existantes, situées rue Henri Brunet, seront matérialisées afin d'offrir plus de stationnement et réduire la vitesse devant l'école.

Sécurisation de l'école et de la bibliothèque

L'installation de la vidéo-surveillance, préconisée et financée en partie par la Préfecture, est désormais opérationnelle dans le respect des règles de fonctionnement. Elle sera vraisemblablement étendue sur notre future salle.

Ligne de bus n°20

Caen la Mer doit venir, très prochainement, me présenter le nouveau projet qui verra le jour à la rentrée scolaire de 2021.

Conseil Municipal des Jeunes

Nous avons, pour le moment, recensé que 4 enfants âgés de 9 à 11 ans. N'hésitez pas à prendre contact avec François-Emmanuel et Marie-Ange : marieange14000@hotmail.fr.

Hameau de Cussy

N'oublions pas ce secteur d'AUTHIE qui disposera bientôt de sa boîte à livres et de sa boîte à idées, semblables à celles situées dans le bourg.

Exposition de peinture

Des portraits de femmes, réalisés par Ghislaine DUBOIS sont actuellement exposés, jusqu'au vacances de février, à la Bibliothèque nommée « Bibli'Authie ».

Cette belle exposition sera relayée par une autre, représentant des voitures des années 70.

Je vous souhaite bon courage et vous invite à nous informer si vous avez connaissance de personne dans le besoin.

Votre Maire
Olivier SIMAR

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



La COVID 19 ne nous permettait pas d'organiser, comme chaque année, la Cérémonie du 11 novembre, mais la Municipalité a, quand même voulu rendre hommage aux soldats morts pour la France.

En cette période de crise sanitaire de la COVID 19, merci aux personnes de 70 ans et plus de vous faire connaître auprès de la Mairie au 02 31 71 11 00.

COLIS DE NOËL AUX AÎNÉS



Une année, malheureusement, exceptionnelle nous a conduits à modifier notre action envers nos aînés ! Le repas annuel n'ayant pu se dérouler, nous avons conçu un colis pour chacun avec une bouteille de champagne, un ballotin de chocolats ainsi qu'une jacinthe de Noël. Le vendredi 18 décembre, le Conseil d'Administration du CCAS a réalisé les colis, et, le lendemain, chacun a pu venir à la Salle des Fêtes récupérer son cadeau. Ainsi, des rencontres, des échanges ont pu se faire, et ce, avec grand plaisir.

EXPOSITION DE PEINTURES



Les toiles de Ghislaine Dubois sont à découvrir à la Bibliothèque. Autodidacte, Ghislaine s'est réellement mise à la peinture il y a une dizaine d'années. « **Mais j'ai toujours griffonné pour le plaisir** », explique-t-elle. Son souvenir le plus lointain remonte à un cours de technologie, au lycée. « **J'ai dessiné une robe de mariée. En voyant ce croquis, mon professeur l'a proposé à une amie. Celle-ci est passée du croquis à la réalisation de la robe !** ». Aujourd'hui, elle utilise, pour ses tableaux, la technique de l'huile et l'acrylique au couteau, « **parfois, je mélange ces deux techniques** ». Ses inspirations se font souvent par cycle. « **Hier, les bords de mer et les chiens, et aujourd'hui, les visages féminins** ».

Entrée libre : exposition visible à la Bibli'Authie jusqu'aux vacances scolaires de février 2021.

ÉCOLE

CAS N°1  L'élève est identifié comme un « contact à risque » de Covid-19¹ • Dès le signalement que doit faire la famille, le directeur d'école rappelle la procédure à suivre : - rester à domicile ; - éviter les contacts ; - consulter un médecin (ou la plateforme en ligne Covid-19) ; - suivre les recommandations de l'assurance maladie. • L'élève revient à l'école au bout de 7 jours après le dernier contact avec le cas confirmé sans qu'un test ne soit obligatoirement réalisé, à condition qu'il ne présente pas de symptômes. Ces modalités (délais, test) peuvent être différentes s'il vit sous le même toit que le cas confirmé.	CAS N°2  L'élève est à la maison et présente des symptômes évocateurs² • Dès le signalement par la famille, le directeur d'école rappelle la procédure à suivre : - rester à domicile ; - éviter les contacts ; - consulter un médecin (ou la plateforme en ligne Covid-19). • Si les symptômes ne sont pas banaux ou persistent, le retour à l'école ne se fait que si les parents attestent par écrit avoir consulté un médecin et qu'un test n'a pas été prescrit. À défaut, le retour se fera après 7 jours (si disparition des symptômes).	CAS N°3  L'élève est à l'école et présente des symptômes évocateurs² • Le directeur d'école fait immédiatement isoler l'élève (avec un masque à partir de 6 ans) en présence d'un adulte masqué. • Le directeur d'école prévient la famille pour qu'elle vienne chercher l'enfant et rappelle la procédure à suivre : - rester à domicile ; - éviter les contacts ; - consulter un médecin (ou la plateforme en ligne Covid-19). • Si les symptômes ne sont pas banaux ou persistent, le retour à l'école ne se fait que si les parents attestent par écrit avoir consulté un médecin et qu'un test n'a pas été prescrit. À défaut, le retour se fera après 7 jours (si disparition des symptômes).
---	---	--

Depuis la rentrée de septembre, l'école a mis en place un protocole sanitaire pour éviter que n'entre et se propage le virus de la COVID 19. Les gestes barrières ont été renforcés en novembre. Le virus n'est pas parvenu jusqu'à l'école. C'est grâce aux efforts de tous, et surtout aux élèves qui portent le masque sans contester. Les élèves, les enseignants et les employés communaux se lavent bien les mains et respectent les consignes. Les élèves ont pris conscience de la chance de pouvoir venir à l'école et de partager ces moments d'apprentissage avec leurs camarades et leurs enseignants. Ils ont compris l'enjeu collectif du respect de ces nouvelles règles pour devenir meilleurs citoyens.



Tout au long de ce mois de décembre le personnel de l'école a participé à la confection de sablés, de couronnes en pâte à sel ou en papier, de cartes de vœux, de pliages et de guirlandes à accrocher dans le sapin.



Le jour de la sortie des classes, les élèves de l'école ont partagé un chocolat chaud et des viennoiseries autour d'un goûter organisé par la coopérative scolaire.

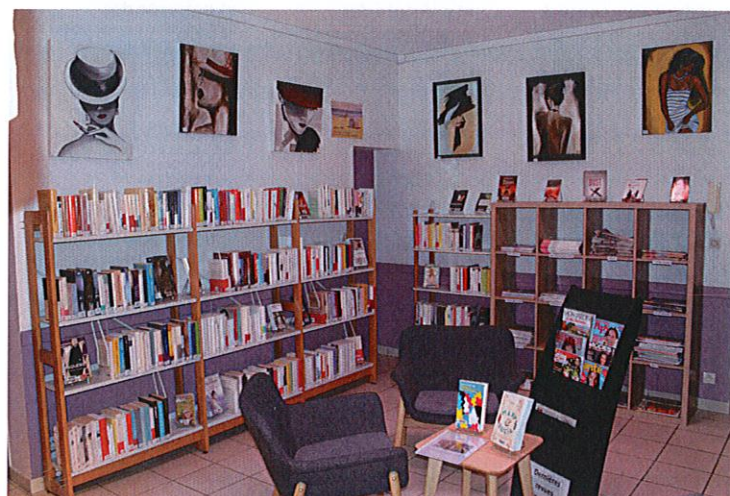
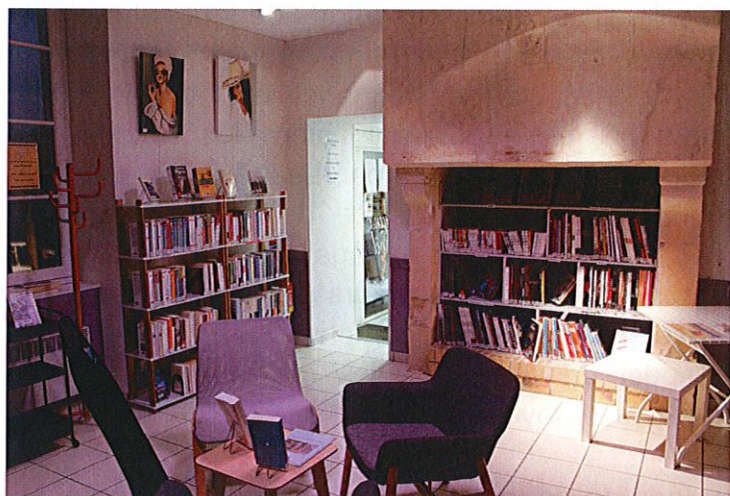
Le vendredi 18 décembre, le Père Noël a délaissé ses ateliers de fabrication de jouets pour venir saluer les 134 enfants rayonnants, habillés aux couleurs de Noël pour égayer cette fin d'année particulière.

Après sa visite à l'école, le Père Noël nous a fait le plaisir de venir près de notre sapin géant ! Les enfants l'ont remercié pour sa gentillesse. Nous avons la chance de le recevoir depuis plus de 30 ans... Il est vrai qu'il nous a confié être heureux des nombreuses lettres envoyées par les enfants dans notre boîte aux lettres !



BIBLIOTHÈQUE « BIBLI'AUTHIE »

La bibliothèque a vécu, une année 2020 mouvementée, entre fermetures et réouvertures successives. Vous avez pourtant toujours su trouver son chemin et l'équipe municipale vous en remercie ! Ces événements n'ont pas empêché quelques changements. Pour les visiteurs réguliers, vous avez pu remarquer les réaménagements de l'accueil, espaces adultes ainsi que l'arrivée de nombreuses revues et la mise en place d'un nouveau rendez-vous trimestriel, le « Passe-livre ».



Vous avez pu également tous et toutes voter pour le nom de la bibliothèque et c'est « Bibli'Authie » qui a été choisi.

L'année 2021 aura, elle aussi, son lot d'événements !

Pendant les vacances scolaires de février et d'avril, vos enfants pourront participer à des ateliers créatifs ou ateliers d'éveil musical. Surveillez bien la page Facebook de la « Bibli'Authie » pour en savoir plus ! Différentes expositions de peinture auront lieu tout au long de l'année et vous pourrez retrouver le « Salon des Artistes » organisé par la Commune les 26, 27 et 28 mars 2021. Il y aura également une exposition des reproductions de dessin de Ronan BADEL du 1er au 30 avril suivi le mercredi 16 juin du spectacle de Gilles BIZOUERNE « Loupé » dans le cadre du Festival « Ma parole » organisé par la Bibliothèque du Calvados. On espère vous y voir nombreux !



Enfin de janvier à août 2021, vous pourrez participer à la « Bibli'Authie » au Prix Littéraire Unicef. Chaque année, Unicef choisit un thème, les émotions pour l'édition 2021, avec une sélection de livres par catégories d'âges. Nous avons choisi de faire participer les enfants de 3 à 12 ans. Vous pourrez venir emprunter un des livres de la sélection. Une fois que vous aurez lu tous les livres de votre catégorie, vous pourrez voter pour celui que vous avez préféré grâce aux bulletins qui seront disponibles. En septembre, nous effectuerons un tirage au sort pour faire gagner un livre à un enfant ayant voté. N'hésitez pas à jeter un œil au site Myunicef pour en savoir plus.

CONSEIL DES JEUNES



La création d'un Conseil des Jeunes avait été annoncée dans l'« Info'Authie » d'octobre dernier. Dans le contexte actuel des restrictions liées aux mesures sanitaires, l'équipe municipale se voit contrainte de reporter cette mise en place. Dès que la situation le permettra, les enfants intéressés peuvent être rassurés, le processus sera bien lancé.



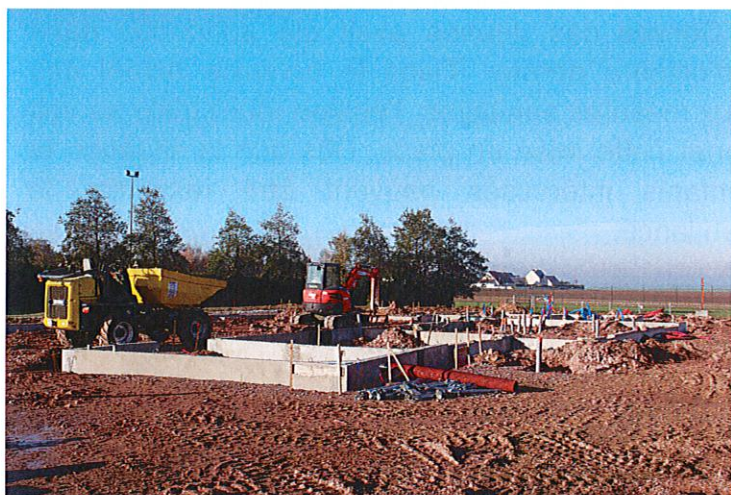
AMÉNAGEMENT

Notre place, ainsi que notre rond-point, à la sortie d'AUTHIE, se sont enrichis, embellis de magnifiques pots de fleurs pérennes. Par ailleurs, pour les fêtes de Noël, nous avons privilégié l'illumination de la place. Nous souhaitons donner vie à ce lieu de rencontres et tenons à remercier nos commerçants, pendant cette période difficile, pour leur accueil au quotidien et leur bienveillance.



SALLE SOCIO-CULTURELLE

La construction a pris deux semaines de retard, en raison de la COVID 19, mais le chantier se déroule avec sérieux, rigueur et professionnalisme.



PÊCHE A LA LIGNE

Un althavillais, passionné de la pêche à la ligne, propose aux jeunes et moins jeunes une initiation à la pêche.

Pour toutes informations vous pouvez contacter
Monsieur Jean-Pierre DROGUET au 06 08 33 28 60.

LA CHIFFO

La Chiffo organise une collecte de textiles en porte à porte les mercredis **24 février** et **3 mars 2021**.

Cette démarche permet de capter de la matière de qualité contribuant au réemploi des textiles en diminuant le volume des déchets ultimes.

ACTIVITÉS

Nous attendons avec impatience le moment où nous pourrons reprendre toutes nos activités. Vous serez, bien sûr, informés en temps voulu.



Le bureau de l'Association des Parents d'Elèves vous souhaite **une très belle année 2021**.

La vente, très attendue, par les membres de l'APE et les Althavillais, des sapins, fromages et chocolats a été encore un grand succès ce dernier Noël et nous vous en remercions aux noms des enfants.

L'association pourra, ainsi, participer financièrement aux sorties et/ou aux autres projets pour l'école.

Les dates à retenir sont les suivantes :

- Chaque dernier vendredi avant les vacances scolaires : ventes de gâteaux
- **Mardi 2 février 2021** : Vente de crêpes pour la Chandeleur
- **Samedi 13 février 2021** : Loto (annulé pour raison sanitaire)
- **Samedi 10 avril 2021 à 14h30** : Carnaval avec un défilé dans les rues d'AUTHIE suivi de la boum pour les enfants dans la Salle des Fêtes de 16h à 18h
- **Samedi 12 juin 2021** : Kermesse de l'école

L'association réfléchit à un jeu de piste / carte aux trésors dans AUTHIE. Si vous avez des idées voici notre mail : ape.authie@hotmail.fr

INFOS COVID 19 - DERNIÈRE MINUTE

La vaccination contre la COVID 19 des plus de 75 ans ne vivant pas en structures collectives commence sur tout le territoire.

Pour prendre rendez-vous : www.sante.fr ou 02 79 46 11 56

INF'AUTHIE

RÈGLES DE BON VOISINAGE

Stop aux bruits inutiles



Les bruits de chantier sont autorisés entre 7h et 20h du lundi au vendredi (sauf jours fériés), exceptions faites aux interventions d'utilité publique urgentes.

Les appareils bruyants, comme outils de bricolage ou de jardinage sont autorisés de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi et de 10h à 12h les dimanches et jours fériés.

Bien vivre avec les animaux



La divagation des chiens, les nuisances sonores provoquées par les aboiements intempestifs, les déjections sont autant de sources du mécontentement de certains de nos concitoyens.

En zone urbaine les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique que tenus en laisse.

Planter sans dépasser



Entre deux propriétés privées le Code Civil impose une distance de 2 m pour les plantations dont la hauteur est supérieure à 2 m. L'égouttage des haies est obligatoire en bordure du domaine public ou privé.

Entretenir devant sa porte



Les habitants sont tenus de déneiger, désherber, balayer les feuilles et mauvaises herbes et de répandre du sel ou du sable pour éviter la neige et le verglas. Ceci sur 1 mètre de longueur et sur toute la largeur de votre logement.

BACS JAUNES

Une enquête a été réalisée auprès de vous, habitants de Caen la Mer, afin de cibler vos réels besoins. Caen la Mer souhaite limiter l'impact environnemental en supprimant le réapprovisionnement et la distribution de sacs jaunes. La distribution des bacs est prévue de janvier à mars 2021.



Encombrants : lundi 1er février 2021 (à sortir la veille après 19h)

Déchets verts : reprise le lundi 1er mars 2021 (à sortir la veille après 19h)